

L'a

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XIX

Québec, 8 décembre 1906

No 17

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 257. — Les Quarante-Heures de la semaine, 257. — Apostolat de la prière, 258. — La production intellectuelle, 259. — Feu M. J.-L. Perron, 260. — Chronique des diocèses, 261. — La Propagande du Livre, 263. — Des paroles aux actes, 263. — Au Chili, 265. — Pourquoi la franc-maçonnerie se cache-t-elle ? 266. — La paroisse canadienne-française, 267. — Bibliographie, 272.

Calendrier

— o —

9 Dim.	*vi	II de l'Avent. 2 cl. <i>semid.</i> Kyr. de l'Avent. I Vêp. du suiv., mén. du dim. et d'un martyr seulement.
10 Lundi	b	Translation de la Ste Maison de Lorette, <i>abl. maj.</i>
11 Mardi	†b	S. Damase, pape.
12 Merc.	†b	Jeune. De l'octave.
13 Jeudi	r	Ste Lucie, vierge et martyre.
14 Vend.	†b	Jeune. De l'octave.
15 Samd.	b	Octave de l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

9 décembre, S'adacona. — 11, Saint-Nazaire. — 13, Saint-Maxime. — 15, Couvent de Saint-Ephrem.

Monsieur l'abbé Joseph Valin, curé de Saint-Edouard de Lotbinière, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 54 ans, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la Société de Saint-Joseph.

LIONEL LINDSAY, ptre,
Secrétaire.

Monsieur l'abbé Olivier-Désiré Vézina, ancien curé des Trois-Pistoles, diocèse de Rimouski, décédé à l'Hôpital Général de Québec, à l'âge de 70 ans, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la Société d'une messe (Section provinciale).

LIONEL LINDSAY, ptre,
Secrétaire.

Apostolat de la prière

Intention générale pour décembre 1906: *Le désintéressement chrétien.*

L'homme, comme tous les êtres animés, cherche naturellement son intérêt; sans cela il mourrait de faim et de misère. Mais il n'est pas un animal sans raison, lequel ne voit que son bien propre et le poursuit aux dépens de ceux qui l'entourent, sans pitié ni remords.

L'homme a un cœur sensible à la souffrance de ses frères et capable d'accepter des privations, parfois même la mort, pour un être chéri. Dans ce cas son intérêt personnel est primé par celui d'autrui: il devient *désintéressé*.

Cette vertu était bien rare avant la venue sur la terre du Dieu fait homme, fait victime pour notre salut; elle n'a eu son plein épanouissement que dans le christianisme.

Le chrétien parfait, qui pousse jusqu'aux plus extrêmes limites le désintéressement, se dépouille de tout pour ressembler à Jésus-Christ; il pratique la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, afin de se vouer absolument au service de son Dieu et de ses frères.

Au-dessous de ceux qui se donnent si entièrement, mais en belle place toutefois, se trouvent les chrétiens vivant dans le monde et qui, sans négliger leurs obligations de famille et de

situation, font très large dans leur vie la part des œuvres catholiques et des pauvres. C'est encore là du désintéressement, et il s'élève parfois à un degré vraiment héroïque. Mais sans désintéressement il n'y a pas de vrai christianisme.

Être chrétien et ne chercher que son intérêt, ce sont deux choses inconciliables, car l'amour de soi entrera très souvent en conflit avec le premier des commandements, l'amour de Dieu, et avec le second « semblable au premier », l'amour du prochain.

De plus le désintéressement est une des preuves les plus éclatantes de la beauté et, par conséquent, de la vérité de la religion ; l'égoïsme cupide et sans entrailles, l'ambition démesurée, l'orgueil, chez un chrétien, donnent aux impies un prétexte pour calomnier l'Évangile. Veillons à ne pas prêter à la critique sur ce point et montrons-nous de dignes disciples du Dieu qui a accepté la mort par amour pour nous.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'appliquent toujours à faire passer les intérêts de Dieu avant leurs propres intérêts.

Résolution apostolique : Penser à Dieu et à nos frères plus qu'à nous-mêmes.

La production intellectuelle

Sous ce titre, le *Canada* du 1^{er} décembre publiait un article du Dr Choquette où nous lisons le passage suivant :

Depuis deux ans, depuis le volume de Chapman, personne de toute notre population française ne s'est senti l'ambition, la volonté ou le courage de donner un livre à son pays.

Se représente-t-on bien ce que cela peut signifier d'attristant ?

Non, personne — journalistes, professeurs d'universités ou autres, médecins, notaires, avocats, vicaires ou curés, personne de tout ce monde-là n'a pu ou voulu abandonner ses occupations, ses fonctions, ses pilules, ses dîmes, pour mettre un volume quelconque au jour.

Rien, pas le moindre petit ouvrage, philosophique, littéraire, scientifique, religieux, d'histoire ou même de pure fiction, n'est sorti d'un cerveau de Canadien-Français, au cours de ces dernières longues années.

Encore une fois se représente-t-on bien tout ce que cela peut renfermer d'attristant et de profondément rapetissant pour une race et un pays.

Ce qu'il y a de plus « attristant », en cette affaire, c'est que le Dr Choquette, qui est l'un de nos littérateurs en vue, ignore la douzaine d'ouvrages que, bon an, mal an, nous publions du 1^{er} janvier au 31 décembre dans la région de Québec. Hormis qu'il ne compterait pas les Québécois comme appartenant à la « race » et au « pays »...

Feu M. l'abbé J.-L. Perron

Le Révérend Jos.-Louis Perron, ancien vicaire à Amqui, est décédé vendredi soir, le 23 courant, à l'Hôpital-Général de Québec, à l'âge de 32 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Matane, paroisse natale du défunt, le 27 mardi dernier.

Monsieur Perron était le fils de François Perron, respectable cultivateur de Matane, mort accidentellement il y a quelques années. Il était aussi le frère du Révérend Alphée Perron, curé à l'église des Saints-Anges, Altona, diocèse d'Ogdensburg. Il fit ses études au collège Sainte-Anne, où il se fit remarquer par son amour du travail et sa profonde piété. Il y a 18 mois, il était ordonné prêtre, dans notre cathédrale, par Sa Grandeur Mgr de Rimouski, et quelques semaines plus tard devenait vicaire à Amqui. La population de cet endroit conservera longtemps le souvenir de ce jeune prêtre faible de santé, mais dont le zèle pour le service de Dieu ne connaissait point de bornes. Miné par la cruelle maladie, M. Perron se voyait forcé d'abandonner le ministère, et se retirait à l'Hôpital-Général de Québec, où il vient de terminer ses jours. Monsieur le curé d'Altona et la famille Perron voudront bien accepter l'expression de nos sincères condoléances.

(*Progrès du Golfe.*)

Chronique des diocèses

— o —

QUÉBEC

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé P. Lelercle a été nommé aumônier du couvent de Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis.

— Dimanche dernier, premier jour de l'année ecclésiastique, on a fait à la Basilique l'ouverture des Quarante-Heures. S. G. Monseigneur l'Archevêque a célébré à cette occasion l'office pontifical. M. l'abbé Laberge, aumônier de l'Asile du Bon-Pasteur, a prononcé le premier des sermons qu'il doit prêcher durant l'Avent. L'auditoire a sans doute beaucoup goûté le cachet si littéraire de son éloquence, le soin et la netteté de sa diction, pour ne parler aujourd'hui que de la forme de son discours.

On sait partout que, sous l'inspiration et la direction de Mgr Faguy, notre vieille Basilique a été quasi renouvelée, à l'intérieur, depuis le printemps dernier. Après la peinture, la dorure, l'installation aux fenêtres de vitraux colorés, est venu le tour de cette riche boiserie dont l'on a revêtu le bas des murs, dans toute la nef. Tout cela est si beau, que les Sœurs de la Charité, chargées des décorations de l'église pour les Quarante-Heures, se sont fait scrupule de trop dérober à la vue une ornementation déjà riche ; grâce à d'ingénieuses combinaisons de palmiers sveltes, de festons de fleurs d'or et de courants aériens de minuscules lampes électriques, elles ont réussi à créer une décoration si délicate, presque idéale, qu'elle ne se voyait que juste ce qu'il fallait. — Et pourtant, reconnaissons que le plus bel ornement de la Basilique, comme de toutes nos églises, c'est le recueillement des pieuses assistances qui y accourent aux cérémonies saintes.

— Dimanche soir, Monseigneur l'Archevêque présidait, à l'église de Saint-Sauveur, à la clôture de la retraite de Tempérance, qui venait d'être prêchée par le R. P. Guertin, O. M. I. Cette cérémonie, revêtue de l'éclat qui signale toujours les fêtes religieuses de Saint-Sauveur, fut impressionnante au plus haut degré. 1400 hommes, 800 jeunes gens s'enrôlaient à

la fois dans la ligue de tempérance. Monseigneur distribua de sa main 1200 croix de tempérance. Sa Grandeur, émue de ce spectacle de foi et d'héroïsme chrétien, exprima toute sa satisfaction à cette pieuse multitude, félicitant aussi le conseil municipal de Québec du concours efficace qu'il a prêté à la croisade de tempérance, et comptant sur lui pour achever l'œuvre commencée. . . Monseigneur donna ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement.

— Le mercredi, 28 novembre, ont eu lieu à Saint-Joseph de Lévis les funérailles de feu M. l'abbé P.-H. Labrecque, curé d'une paroisse acadienne de la Nouvelle-Écosse. Nous regrettons de ne pouvoir publier que dans huit jours une notice nécrologique du prêtre défunt, reçue un peu tardivement pour notre présente livraison.

— Le 30 novembre, l'une de nos meilleures institutions financières, la Caisse d'Économie N.-D., de Québec, célébrait l'ouverture d'une succursale dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, et conviait un public d'élite à la bénédiction solennelle du nouvel édifice, qui fut donnée par M. l'abbé Beaudoin, curé de Saint-Jean-Baptiste.

— Lundi matin, à l'Hôtel-Dieu de Québec, a été célébré un service funèbre pour le repos de l'âme de feu M. l'abbé Jos. Valin, en son vivant curé de Saint-Edouard de Lotbinière. Mgr Marois, vicaire général, a chanté le service, et S. G. Mgr l'Archevêque a donné l'absoute. Ensuite, les restes mortels du prêtre défunt ont été transportés à Saint-Edouard, où ils ont été inhumés mardi, après un service chanté par M. l'abbé O. Cloutier, de l'archevêché.

— Cette semaine, à la suite des Quarante-Heures, on a fait à la Basilique un Triduum pour l'établissement de la Tempérance, prêché par le R. P. Turgeon, supérieur des Jésuites de Québec.

RIMOUSKI

— S. G. Mgr Blais a célébré sa fête patronale le 29 novembre, et a reçu à cette occasion la visite de beaucoup de prêtres du diocèse, désireux d'offrir à leur évêque leurs respectueux hommages.

SHERBROOKE

— Le 30 novembre, ce fut grande fête à Sherbrooke, à

l'occasion du 13^e anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Larocque. Le clergé, les communautés religieuses et le séminaire diocésain ont donné beaucoup d'éclat à cette célébration.

VALLEYFIELD

— On signale la fondation récente, à Valleyfield, d'une Union chrétienne d'ouvriers, sous la direction de M. l'abbé Verner, et avec les encouragements de S. G. Mgr Emard. Cette fondation est très intéressante, et sera sans doute imitée en d'autres endroits de la province de Québec.

La Propagande du Livre

Ce titre n'est autre que le nom d'une entreprise nouvelle qui vient de surgir en cette ville, et qui veut être une « œuvre. » Ce que l'on se propose, c'est de favoriser les bonnes lectures, en faisant de la publicité pour les livres, les revues et les journaux offrant toute garantie au point de vue moral, et de la commission en librairie — à des conditions avantageuses — pour faciliter l'acquisition des publications de ce caractère.

Nous souhaitons que la clientèle catholique, plus considérable en notre pays que l'on ne croit peut-être, s'adresse à cette œuvre et en assure le succès.

La Propagande du Livre est installée dans les bureaux de la *Vérité*, à Québec.

Des paroles aux actes

(DANS UNE PAROISSE DE FRANCE)

Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine catholique de Luçon* (numéro du 8 septembre) :

Le chemin en est aussi long que peu suivi; je veux dire que nous parlons beaucoup et que nous agissons peu. Toutefois, après le Congrès de la bonne presse tenu à la Roche, au printemps dernier, je connais une paroisse où l'on s'est mis *naïvement* à l'œuvre. Oh ! ce n'est pas une merveille que je raconte, mais un simple fait qui peut servir d'encouragement.

Donc, à X... , on a réuni toutes les femmes de la paroisse

et, après avoir exposé tous les avantages plus un de la bonne presse, on a proposé des cotisations mensuelles, deux sous si je ne me trompe, par associé. Personne n'ayant marchandé cette obole, qui représente le prix d'un gâteau, des *dizaines* de 20 ou 25 ont été vite constituées, avec, à leur tête, des zélatrices ayant des ailes et des patronnesses assez intelligentes pour remplacer les deux sous des indigentes par les 0 fr. 50 de l'aisance.

Or, la propagande fut si bien menée que le capital de cette œuvre intéressante atteignit, sans contrainte aucune, plus de 300 francs.

Comment utiliser pratiquement cet entrain et ce trésor? Voici ce qui fut fait :

On abaissa le tarif des abonnements à la *Croix* et l'on offrit à tous les associés de s'abonner au petit format, moyennant 3 francs par an, ou 7 fr. 80 au grand format, cotisations en sus.

Cette réduction considérable perut tellement alléchante que, tout de suite, la *Croix* quotidienne monta de 60 à 160. Très peu d'associés furent revêches à cette combinaison. En tous cas, si la *Croix* quotidienne ne leur est pas servie, on compte bien les dédommager en leur distribuant gratis, une fois par semaine, les *Causeuses du dimanche* ou la *Vie des Saints*.

Chaque mois, et très régulièrement, les zélatrices recueillent les cotisations et les versent à la caisse du Comité. Ce sont elles qui portent à domicile les hebdomadaires, tous les samedis soir. Les quotidiens arrivent à destination par les enfants des écoles qui les prennent chez le dépositaire général et distributeur officiel pour le bourg. Pendant les vacances, on utilise les séminaristes et la pédale, et, à 9 heures du matin, tous les lecteurs sont servis.

J'ai dit que le nombre des quotidiens s'élevait à 160. Il faut ajouter une dizaine de journaux catholiques arrivant par la poste.

Au nombre des hebdomadaires, nous avons 45 *Pèlerins*, 20 *Croix illustrés*, 70 *Vendéens*, 30 *Veillées des Chaumières*, 15 *Etoiles*.

La presse antireligieuse a bien, hélas! ses adeptes; mais elle est heureusement de beaucoup dépassée. On a eu beau inonder, pendant huit jours, le seuil des maisons et le dessous des gril-

les, et jusqu'aux paniers des ouvriers, de feuilles impies et corruptrices, ce n'a été qu'un feu de paille, ou plutôt de papier, puisque nos jeunes filles déterminées firent brûler, sous les regards rageurs des colporteurs ahuris, un monceau des journaux qu'elles venaient de leur acheter.

La paroisse où cette bonne volonté s'est si bien manifestée renferme 2,200 habitants. On les dit très éveillés, ce qui ne veut pas dire légers. Ce serait un crime pour le clergé d'y dormir, alors surtout que l'ennemi s'agit et que la diane a sonné. Je ne serai, quant à moi, pas du tout jaloux que tous mes confrères en fassent davantage, mais je les supplie d'essayer d'en faire autant. X...

Au Chili

D'une lettre d'un religieux de Santiago, après le désastreux tremblement de terre du 16 août dernier :

... **T**ous a été, depuis le 16 août, la vie de nos Pères de Valparaiso. Les Jésuites, les Rédemptoristes, les Salésiens ont fait de même. La société entière a pu se rendre compte que les communautés religieuses ont encore du bon.

Je vous ai parlé de la mort héroïque de huit Petites-Sœurs des Pauvres. Un de leurs vieillards manquait à l'appel : huit d'entre elles s'élancent à sa recherche à travers les salles ; mais la maison s'écroule et les ensevelit. Bienheureuses martyres de la charité !

A l'hospice des Enfants-trouvés de Limache, une jeune Sœur préfère la mort à l'abandon de 40 petits orphelins encore au berceau. Quand tout s'effondre autour d'elle, elle enveloppe d'une suprême prière son cher petit troupeau, et, en compagnie de ses 40 petits anges, elle monte au ciel recevoir la couronne promise à l'innocence et au dévouement.

Voici d'autres traits non moins touchants. Les Carmélites se trouvaient au chœur quand se fit sentir la première secousse, elles se réfugièrent près de la table de communion. Présentant le danger, la Mère donne l'ordre d'abandonner la clôture. Les religieuses sortent l'une après l'autre par le tour. A peine la dernière est-elle dehors que toute la maison tombe à terre.

Les Pères du Saint Cœur de Marie avaient gagné la rue à la première alerte. Un vieux Père paralytique n'avait pu les suivre. Quelle douleur! L'escalier est effondré, et l'incendie dévore la maison. Au point du jour, ils cherchent dans les décombres; et au lieu d'un cadavre, ils trouvent le bon vieillard à genoux et priant sous une petite niche formée par les débris de l'escalier, unique endroit respecté par les flammes!

—♦♦♦—

Pourquoi la franc-maçonnerie se cache-t-elle ?

— o —

Il y a une question que je voudrais, une bonne fois, voir sérieusement posée à la franc-maçonnerie. Pourquoi se cache-t-elle, s'enferme-t-elle avec l'acharnement souterrain et la manie qu'elle y met ?

Quand on lui reproche ses rites derrière « le volet », elle commence d'abord par les nier, puis finit par vous dire, avec mauvaise humeur, que l'Église a ses symboles, et que les Francs-Maçons peuvent bien avoir les leurs. On lui a déjà répliqué sur ce point que ce qui est la logique et la raison mêmes dans une religion, n'est plus et ne peut être que de l'absurdité dans une institution dont le but, précisément, est de n'être pas une religion.

Mais ce qu'il faudrait aussi, et surtout, lui rétorquer, c'est que l'Église ne cache pas ses rites, et les accomplit, au contraire, aussi publiquement que possible.

Elle dit la messe dans des édifices ouverts, où tous, croyants ou incrédules, amis, ennemis, peuvent entrer librement. Quand le prêtre monte à l'autel, l'assistance est souvent mélangée d'athées, de curieux, de malveillants, de fidèles d'un autre culte, mais le prêtre ne s'en inquiète pas; et joint les mains élève les bras, s'agenouille, comme si Dieu seul était là.

Dans une *Loge*, un *Chapitre*, un *Aréopage*, on n'ouvre au contraire les *Travaux* que le *volet* bien dûment fermé et lorsque le *Frère Tuileur*, le *Frère Grand Gardien* ou le *Frère Grand Introduceur* ont soigneusement, si j'ose dire, flairé chaque *Frère* sur chaque *Colonne* et l'ont bien reconnu pour un *Frère*. Si un *Apprenti*, par fraude, se trouvait au milieu des *Maîtres*, un *Maître* au milieu des *Rose-Croix*, un *Rose-Croix* au milieu des *Kadosch*, tout serait perdu.

Et tout, dans la maçonnerie, est ainsi entouré de nuit, de dissimulation et d'énigme. Le secret, encore le secret, toujours le secret ! Méditez bien ces faits et vous y verrez de la façon la plus nette, la plus clairement probante, que le franc-maçon, en réalité, n'existe que pour tromper. Il semble avoir pour raison d'être de ne jamais faire ce qu'il dit, et de ne jamais dire ce qu'il fait.

MAURICE TALMEYR.

La paroisse canadienne-française

— o —

III. — DÉVELOPPEMENT DE LA PAROISSE CANADIENNE-FRANÇAISE (1)

Depuis longtemps, dans la plupart des pays du monde, les peuples sont constitués en *Cités* ou en *Etats*, dans des agglomérations politiques plus ou moins vastes, qui comprennent un grand nombre de familles et obéissent à un représentant de ces familles, possédant le pouvoir par hérédité ou en vertu d'une élection, empereur, roi, président.

Auparavant et pendant de longs siècles, dans la plupart des pays et même jusqu'à nos jours, en certaines régions, les peuples ont vécu *en familles*, toutes indépendantes les unes des autres, sous l'autorité des chefs de famille : c'est l'*état patriarcal*, antérieur à la cité et à l'Etat, qui subsistait encore dans l'immense bassin de l'Athabaska et du Mackenzie avant sa réunion au Canada.

Le peuple canadien-français, depuis son annexion à l'Angleterre, a vécu, lui, on peut le dire, à l'état de *paroisse* ou d'*Eglise*. Il appartient, sans doute, à une agglomération politique, le royaume d'*Angleterre*, et, à un autre titre, à la *Confédération* canadienne ; mais le lien politique est *superficiel* : il a varié déjà plusieurs fois, et il peut varier encore, sans que le peuple qu'il abrite soit atteint dans les conditions profondes de son existence. Mais ce qui ne peut pas changer sans entraîner le changement du peuple lui-même, c'est le

(1) Nous terminons, avec ce chapitre, l'extrait que nous voulions publier de l'étude de Dom Benoît sur la paroisse canadienne-française. Réd.

lien paroissial. Le peuple canadien-français est essentiellement constitué en *Eglises catholiques*, sous l'autorité débonnaire, mais souveraine des chefs de la religion. Il a identifié sa vie avec celle de son Eglise, et son sang lui-même avec sa religion; il a confié à l'Eglise la garde de son passé et les espérances de son avenir, la langue qu'il parle, la famille où il est né et qui lui est chère, toutes les institutions, toutes les libertés, tous les droits qui lui tiennent au cœur.

La paroisse est pour le Canadien-Français ce qu'est le *rite* pour les orientaux. Le Ruthène, l'Arménien possède sa nationalité dans son rite; le Canadien-Français trouve, lui aussi, sa nationalité dans sa paroisse. Le Canadien-Français vivant dans une paroisse irlandaise ou allemande, c'est le Ruthène ou l'Arménien exilé de l'Eglise de son rite; le Canadien-Français vivant dans une paroisse de sa langue et de sa race c'est l'Arménien ou le Ruthène dans l'Eglise arménienne ou ruthène. Pour le Canadien-Français, comme pour le Ruthène ou l'Arménien, l'Eglise est *la patrie*, qui s'identifie avec sa race, abrite son foyer, conserve ses traditions. Aussi, nous le répétons, le peuple canadien-français a trouvé, par suite même de son union violente à l'Angleterre, une constitution catholique et une communion avec l'Eglise catholique, qui n'a jamais été surpassée, peut-être nulle part, pas même en France, dans ses plus beaux siècles. C'est l'union à l'Eglise catholique, union amoureuse, chevaleresque, dévouée, qui a été le principe de toutes les grandeurs de la France, sa fin providentielle et sa haute vocation. Or, au moment où la France déviait de cette sublime vocation par l'idolâtrie de la puissance royale, par le gallicanisme et le jansénisme, et allait entrer, par une conséquence de cette triste déviation, dans les longues et redoutables épreuves de la grande révolution, le Canada français retournait à la constitution primitive et essentielle de la France, *une vie ecclésiastique intense*, recueillant, purifiant et élevant la *vie nationale*, la *vie de famille* et toutes les énergies d'une grande race.

Nous insistons sur cette union du peuple canadien-français avec l'Eglise ou sa constitution *en paroisse*, parce qu'elle est la condition providentielle de ce peuple, son élément générateur, le principe de sa force et la cause de toutes ses grandeurs.

Or, un être, individu ou société, ne peut se développer que selon *sa loi*; car le principe même qui donne l'existence, préside à tous les développements: *Ejusdem est rem producere*, dit saint Thomas, *et ei perfectionem dare*. (Sum. Th., I^o P., q. CIII, a. 5.) C'est pourquoi l'histoire du développement du peuple canadien-français est l'histoire même du développement de ses paroisses. En paroisse, ce peuple est prospère et heureux, dans les conditions normales de vie et de progrès, croissant et se multipliant; en dehors de la paroisse, ce peuple végète, languit et meurt.

Voilà des Canadiens-Français qui ouvrent une nouvelle région; tant qu'ils n'ont pas d'église et de prêtre, leur établissement est précaire; du moment qu'ils forment une paroisse, leur race est définitivement établie, vit et grandit. Oui, mettez un groupe de Canadiens-Français sur de belles terres, avec des capitaux, auprès de voies ferrées, et avec la ressource d'établissements industriels; s'ils n'ont pas de prêtre ni d'église, la fondation est incertaine, car l'élément principal manque. Au contraire, placez quelques pauvres colons, n'ayant d'autres capitaux que leurs bras, au milieu de rochers, loin des chemins de fer, des scieries et des moulins, mais donnez-leur une église et un prêtre, l'établissement est définitif: ils vivront, se multiplieront et enverront bientôt des essais former d'autres centres.

Les paroisses canadiennes-françaises se multiplièrent d'abord le long du Saint-Laurent, autour des premiers centres de colonisation: Québec, Montréal, Trois-Rivières. Peu à peu, la grande vallée, jusqu'à la limite des Etats-Unis au sud, jusqu'au faite des Laurentides et même plus loin, au nord, se couvrit de maisons plus ou moins rapprochées, et de paroisses, qui eurent un progrès continu.

Dans ces paroisses et grâce à ces paroisses, sous la garde du prêtre et identifiée en quelques sorte avec la religion, la race française se conservait dans toute sa pureté, dans une vigueur qu'elle perdait de jour en jour dans la mère-patrie, qu'elle y avait à peine eue aux plus beaux jours de son histoire. La plupart des habitants ne parlaient et ne savaient que la langue française, et avaient même une sorte d'horreur pour l'idiome des vainqueurs; il y en avait qui tenaient à honneur

de ne jamais dire un mot d'anglais. Les usages français se conservaient sans altération, la vie française dominait universellement. Mais, d'autre part, les relations avec la France avaient complètement cessé ; il en résulta pendant longtemps beaucoup de gêne pour se procurer des livres français. Il fut un temps où, à l'école des Ursulines de Québec, il n'y eut qu'une seule grammaire française : les maîtresses l'attachèrent à un pupitre, et pendant de nombreuses années, les enfants et les groupes d'enfants allaient successivement stationner devant le pupitre, pour apprendre les lois du parler de leurs aïeux. Une grammaire unique pour tout le peuple de Québec ! Plusieurs générations apprenant le doux parler de France en stations intermittentes devant le pupitre où est attachée l'unique grammaire ! Quelle race et quelle fidélité dans son amour national !

Pendant cent ans, les relations du Canada avec la France furent presque complètement interrompues. Une trentaine de prêtres, chassés par la grande révolution, arrivèrent au Canada et devinrent, la plupart, curés sur les bords du Saint-Laurent ; les Canadiens-Français les reçurent avec une singulière vénération ; ils retrouvaient en eux la vieille France de leurs aïeux ; et pour la première fois, ils remercièrent Dieu de les avoir arrachés à leur mère-patrie, pour leur conserver leur religion. Les récits des victoires de Napoléon 1^{er} traversèrent les mers et composèrent la légende napoléonienne, qui a défrayé et défrayé encore les veillées des chantiers, et a fait vibrer au fond des cœurs canadiens cette passion de la gloire et de la vie chevaleresque, qui demeure partout au fond du caractère français. Plus tard Mgr de Fortin-Janson sillonna, en apôtre, toutes les paroisses du Canada et y éveilla d'incomparables sympathies. Bientôt les Oblats et les Jésuites rapportèrent au Canada la vie religieuse, qui en était exilée depuis la conquête.

Mais ces communications avec la mère-patrie se trouvaient fort restreintes et n'avaient qu'une influence secondaire. Les Canadiens-Français se développaient d'un développement propre, sous l'action interne de leur paroisse, arche de leur religion et de leur vie nationale. Le peuple canadien-français s'était beaucoup multiplié sous ce régime paroissial : de 61.000 à

l'époque de la conquête, il était 2.000.000 cent ans après : phénomène unique dans ces derniers siècles, il avait doublé tous les vingt ans.

Il n'y avait encore, en 1836, qu'un seul diocèse pour toutes les paroisses multipliées du Saint-Laurent, le diocèse primitif de Québec. Avec la multiplication des paroisses, il fallait augmenter le nombre des Eglises épiscopales.

Le siège de Montréal fut érigé en 1836, ceux de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe en 1852, celui de Rimouski en 1867, celui de Sherbrooke en 1874, celui de Nicolet en 1885, etc. Cette heureuse multiplication des sièges a permis aux Eglises de recevoir plus abondamment les grâces singulières de la dignité épiscopale.

Pendant cent ans, la race française du Canada ne se développa que sur les bords du Saint-Laurent. Mais Dieu voulait qu'elle devînt une semence de vie catholique pour les Etats-Unis.

Vers le milieu du XIX^e siècle, quelques Canadiens-Français traversèrent la frontière et allèrent dans la Nouvelle-Angleterre, dans les Etats du Maine, du Massachussets, etc. D'autres les suivirent d'année en année; ce fut, de plus en plus, une immigration constante et puissante. Les premiers étaient allés aux Etats-Unis pour y gagner de beaux salaires et étaient retournés ensuite dans les paroisses du Saint-Laurent; mais d'autres demeurèrent dans les Etats-Unis et s'y fixèrent tout à fait. Bientôt ils y appelèrent leurs prêtres, y bâtirent des églises et formèrent des paroisses canadiennes-françaises. Avec le temps, ces paroisses se multiplièrent; le Canada français sembla avoir émigré aux Etats-Unis, ou plutôt on vit se former un Canada français dans ces régions mêmes où il y avait eu, autrefois, tant de haine contre les colons du Saint-Laurent, et d'où étaient parties tant d'expéditions destinées à les anéantir. Revanche de Dieu contre ses ennemis, la vérité catholique, par les paroisses canadiennes-françaises, a établi son empire durable au milieu des descendants des fanatiques puritains du XVII^e et du XVIII^e siècles, et, qui sait? à la longue peut-être, finira par devenir la religion dominante en des contrées où elle a été si longtemps inconnue et abhorrée.

(A suivre.)

DOM PAUL BENOIT.

Bibliographie

— **SAINTE COLETTE**, par M. André Pidoux, archiviste paléographe, docteur en droit. 1 vol. in-12 de la Collection « Les Saints. » Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et C^{ie}, rue Bonaparte, 90, Paris.

Si la touchante fondatrice de l'ordre des Clarisses, sainte Claire d'Assise, n'a pas assez vécu pour fournir la matière d'un volume, on peut se dédommager en lisant la vie de la réformatrice de son ordre, sainte Colette, de Corbie. Rien de plus vivant que cette histoire qui commence dès les jeunes années de l'héroïne et se poursuit tour à tour en Picardie et en Franche-Comté. M. Pidoux, archiviste paléographe, a trouvé, dans sa situation près de la personne même du Souverain Pontife, à Rome, le moyen de se faire communiquer bien des documents. Son livre est donc un livre neuf, très soigné et plein d'enseignements édifiants.

— **ALMANACH DU BUVEUR POUR 1907**. 5 cents. *Imprimerie générale de Rimouski*. S. Vachon, propriétaire. Rimouski, P. Q., Canada.

Cet almanach, grand format in-16, à 80 pages, unique en son genre, imprimé sur papier glacé et illustré, contient des renseignements et des statistiques utiles à tout le monde. La question du jour, l'alcoolisme, y est traité à différents points de vue.

Les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles, les pères et mères de famille y trouveront un moyen facile de s'instruire et de se récréer en même temps.

Tempérants et buveurs, voilà l'almanach qu'il vous faut.

Prix en gros : le mille : \$25.00 ; 500, \$13.00 ; 100, \$2.75 ; la douzaine, 40 cts.

MM. les curés, les libraires et les marchands peuvent adresser leurs commandes à M. le chanoine Sylvain ou à M. S. Vachon, imprimeur, Rimouski, P. Q.

— Comptes rendus de plusieurs ouvrages canadiens forcément renvoyés au prochain numéro.

Vient de paraître

2e édition

du **TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE ZOOLOGIE ET D'HYGIÈNE** par l'abbé V.-A. Huard.

Beau volume in-12 de VIII-265 pages, illustré de 202 vignettes dans le texte.

Prix, \$0. 60. — En vente, chez les libraires de Québec et de Montréal. — Dépôt général, à la Propagande du Livre (bureaux de la *Vérité*, Québec.)